

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SULFATE D'AMMONIUM

Version : FR/25-02-16/B

page : 1/3

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit : SULFATE D'AMMONIUM

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée : produit destiné à l'œnologie.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Informations sur la société : Institut Œnologique de Champagne
Z.I. de Mardeuil – Allées de Cumières – BP 25
51201 EPERNAY Cedex
FRANCE
Tel: + 33 (0) 3.26.51.96.00.
Fax: + 33 (0) 3.26.51.02.20.
fds@ioc.eu.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de l'organisme officiel : 01.45.42.59.59

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Substance non concernée par la classification CLP.

2.2. Éléments d'étiquetage

Substance non concerné par l'étiquetage CLP.

2.3. Autres dangers

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Composants : Sulfate d'ammonium

N° CAS : 7783-20-2

N° EINECS : 231-984-1

Formule : $\text{SO}_4(\text{NH}_4)_2$

3.2. Mélanges

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : déplacer la victime dans un endroit aéré. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin immédiatement

Ingestion : normalement, pas de secours requis. Si de grandes quantités sont avalées, consulter un médecin.

Absorption par la peau : Lavage immédiat, abondant et prolongé à l'eau et au savon.

Contact oculaire : Laver immédiatement et abondamment à l'eau, en écartant les paupières, pendant au moins 15 minutes (afin d'éliminer les poussières).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus immédiats et traitements

Inhalation : Donnée non disponible

Ingestion : Donnée non disponible

Absorption par la peau : Donnée non disponible

Contact oculaire : Donnée non disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

Aucun ; si les symptômes persistent, consulter un médecin

SECTION 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Conseillés : Non combustible. En cas d'incendie ou de surchauffe à partir d'environ 235°C, des vapeurs nocives peuvent se dégager

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Donnée non disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Donnée non disponible

SECTION 6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Donnée non disponible

6.2. Précaution pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Rincer les petites quantités à l'eau. Eliminer les eaux résiduelles conformément à la réglementation en vigueur.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SULFATE D'AMMONIUM

Version : FR/25-02-16/B

page : 2/3

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser par un moyen mécanique

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 13 pour l'équipement de protection personnel

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pas de mesures particulières nécessaires

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec. Conserver à l'écart des bases et des substances formant des bases.

Ne pas entreposer avec : nitrites.

Stocker et charger à l'écart des aliments y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

SECTION 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Donnée non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : En cas de formation de poussières respirables.

Protection des mains : Gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Vêtements de protection : Combinaison de travail fermée.

Mesures générales de protection et d'hygiène : Respecter les mesures de prudence habituellement applicable lors de la mise en œuvre de produits chimiques. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : cristallin blanc

Odeur : aucune

Seuil olfactif : non pertinent

pH : donnée non disponible

Point de fusion/ point de congélation : 350°C (env.)

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition : donnée non disponible

Point éclair : donnée non disponible

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Inflammabilité : donnée non disponible

Limites supérieures/ inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité : donnée non disponible

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité de vapeur : donnée non disponible

Solubilités : donnée non disponible

Coefficient de partage : donnée non disponible

Température d'auto-inflammabilité : donnée non disponible

Température de décomposition : à partir de 235°C env

Viscosité : donnée non disponible

Propriétés explosives : donnée non disponible

Propriétés comburantes : donnée non disponible

9.2. Autres informations

SECTION 10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Donnée non disponible

10.3. Possibilités de réactions dangereuses

Nitrites

10.4. Conditions à éviter

Donnée non disponible

FICHE DE DONNEES DE SECURITE SULFATE D'AMMONIUM

Version : FR/25-02-16/B

page : 3/3

10.5 Matières incompatibles

Formation d'ammoniac lors de l'action de bases

10.6. Produits de décomposition

Ammoniac

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë : DL50/voie orale/rat : 4250 mg/kg. Risque aigu par inhalation (rat : le résultat du test dépend de la toxicité et de la volatilité du produit) : Pas de mortalité après 8 h d'exposition dans une atmosphère hautement enrichie. Voire saturée à 20°C

SECTION 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets écotoxiques : Toxicité vis-à-vis des poissons : DIN 38412-15.

Toxicité vis-à-vis des daphnies(algues) : *Daphnia magna* : CE/CL50 (50h) : 433 mg.L⁻¹.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1 Méthodes de traitements des déchets

Emballages non nettoyés : Les emballages vides non nettoyés sont à traiter comme les produits qu'ils contenaient

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Non concerné.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non concerné

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Donnée non disponible

14.4. Groupe d'emballage

Donnée non disponible

14.5. Dangers pour l'environnement

Donnée non disponible

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe 2 de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Donnée non disponible

SECTION 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Produit non concerné par l'étiquetage des substances et préparations dangereuses

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Produit non concerné par l'étiquetage des substances et préparations dangereuses

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Révision complète de mise en conformité avec le règlement (UE) N°453/2010 du 20 Mai 2010

"Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur la réglementation tant nationale que communautaire.

Le produit ne doit être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés, sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci."